



Paris, le 22 juin 2017

Tripode : Les Fédérations des Finances Aux ministres de BERCY

Il faut finaliser le classement du Tripode en site amianté !

Messieurs les Ministres,

Lors des récentes bilatérales avec les fédérations des finances, nous vous avons tous saisi du caractère urgent du classement du Tripode en site amianté.

Pour mémoire, 1800 agents de l'État issus de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant inter-administratif ont été exposés intensément à l'amiante dans l'immeuble Tripode Beaulieu à Nantes entre 1972 et 1993.

Du fait de cette présence massive d'amiante, la tour a été évacuée de ses occupants en 1993, désamiantée et détruite en 2005.

Le 21 mars 2017, le Premier Ministre a répondu à nos Fédérations que *"s'il s'avérait que l'exposition constatée (au Tripode) était d'un niveau exceptionnel pour un bâtiment administratif et en tout point comparable à ceux d'agents ayant été conduits à manipuler de l'amiante dans le cadre de leurs fonctions, une modification de la législation pourrait alors être justifiée."*

Même si l'IGAS a été saisie suite à cet engagement, pour diligenter une expertise, pour nos fédérations, la démonstration que ces deux conditions sont réunies a été établie. Elles sont attestées par le Secrétariat Général de Bercy lui-même :

- au niveau des conditions d'exposition, le film réalisé par le service communication du Ministère de l'Economie et des Finances le 8 janvier 2001 lors d'une visite du Tripode montre l'ampleur de l'exposition directe des personnels aux floccages et explicite la manipulation par les agents de matériaux contaminés par l'amiante. Elle est confirmée par l'expertise réalisée avec l'accord du Ministère sous l'autorité du Tribunal Administratif de Nantes en 2002-2003 ;

- au niveau des pathologies et des séquelles constatées, des résultats des études épidémiologiques qui attestent d'une perte d'espérance de vie conséquente (de 6 ans à 2 ans 1/2 suivant les études), de pathologies nombreuses, de syndromes respiratoires avérés, etc.

Au vu de ces éléments et de l'urgence de ce dossier, nous souhaitons engager avec vous la préparation de la phase ultime du classement du Tripode.

Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT et UNSA/CFTC souhaitent :

- la manifestation de votre engagement et de votre soutien à cette démarche ;**
- être associées à la préparation de l'amendement à la loi de Finances indispensable pour acter cette situation exceptionnelle ;**
- et à la préparation du décret de façon à permettre sa sortie dès la promulgation de la loi de Finances pour 2018.**

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA/CFTC